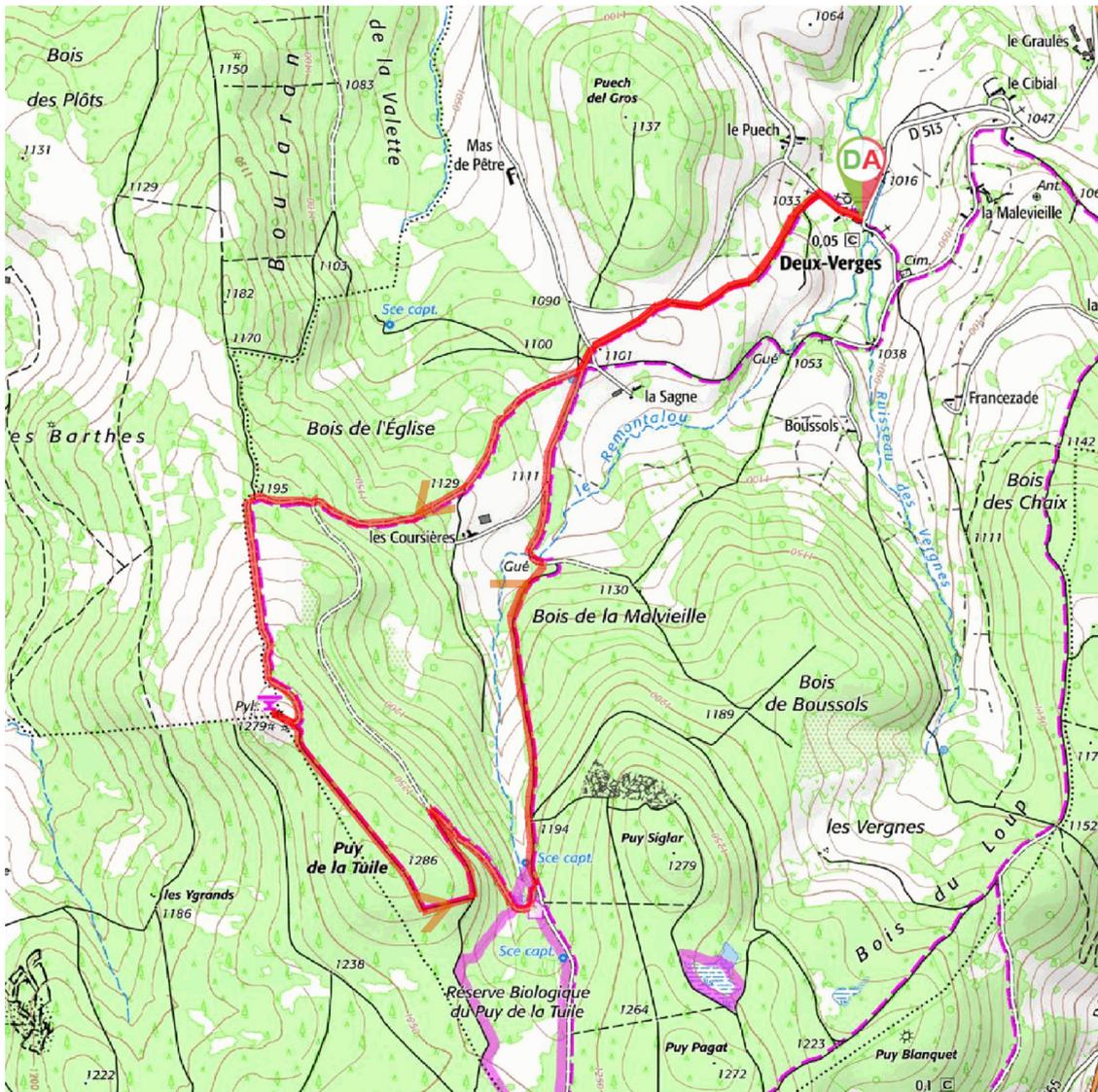


Saint-Flour communauté,
Pôle de pleine nature
Tél. 04 71 23 52 75
www.pays-saint-flour.fr

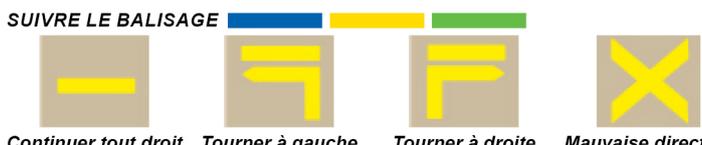
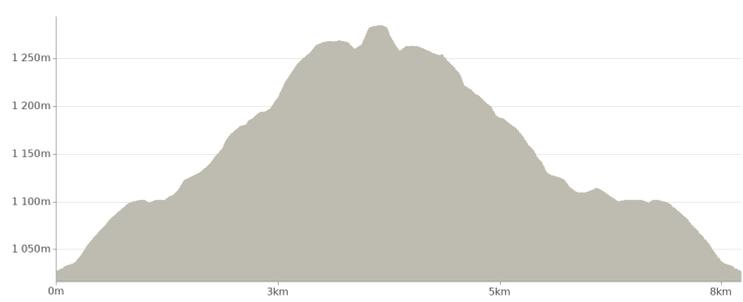


-  **Départ : Centre du village, près de la mairie Deux-Verges**
 -  **2h15**
 -  **8.7 km**
 -  **287 m**
 -  **Boucle**
 -  **Jaune**
- 




LES + RANDO
La beauté de ce paysage, les landes, tourbières et leur cortège d'espèces protégées, justifie pleinement le classement du site en tant qu'Espace Naturel Sensible et est intégré dans le réseau européen Natura 2000.

Culminant à 1286 m. le Puy de la Tuile offre sur 360 ° un point de vue exceptionnel. Au sommet, depuis la table d'orientation, on peut admirer 5 départements : Cantal, Puy de Dôme, Haute Loire, Lozère et Aveyron.



PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ : Du 01/05 au 31/10. Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.

RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE : TOP 25 IGN Nasbinals 25370T

TOPOGUIDE :

BALISAGE : Jaune

NATURE DU TERRAIN : Terre - Non adapté aux poussettes

*Conditions d'accueil des animaux : Traversée de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse.



Départ à Deux-Verges sur le parking à côté de la Mairie.

1. Prendre la RD n°13 en direction du centre du village. A la sortie du village, au niveau de la croix, prendre le chemin à gauche qui monte entre les arbres. A la route goudronnée prendre à gauche sur 100 mètres et au carrefour suivant, à gauche jusqu'à la cheminée d'un réservoir d'eau.

2. Au réservoir, prendre le chemin en face et le suivre tout droit en montant jusqu'à la limite de la forêt.

3. Prendre le chemin sur la gauche et longer les prairies jusqu'à la grande antenne du sommet du Puy de la Tuile.

4. Au sommet revenir sur ses pas sur 50m et prendre un petit sentier à droite pour rejoindre la très large allée forestière. Prendre celle-ci à gauche.

5. Quitter la grande allée et prendre à gauche, suivre le sentier qui débouche sur un grand chemin.

6. Au carrefour prendre à droite et descendre à la petite retenue d'eau.

7. A la retenue prendre à gauche puis descendre toujours tout droit en empruntant le chemin qui longe les pâturages, traverser le ru et rejoindre la route goudronnée.

8. A la route prendre à droite, on retombe sur le point 1, pour revenir au départ suivre le même chemin qu'à l'aller.

